



CHATEL-CENSOIR

TRAVAUX EN FORET COMMUNALE

Par délibérations du 23 octobre 2015 et du 8 juillet 2016, le conseil municipal a accepté le programme 2016 de travaux, présenté par l'Office National des Forêts qui, outre les travaux d'entretien sylvicoles, prévoyait la création d'une route forestière empierrée et d'une place de retournement

Une nouvelle route empierrée longue de 950 mètres a été créée, ainsi qu'une place de dépôt et de retournement de 500m² dans les bois communaux au lieu-dit « La Réserve ». Elle part de la route départementale D214 et longe le bois des Carillons. Il a fallu abattre les arbres, les broyer, arracher les souches, niveler le sol, décaper en surface sur 30cm de profondeur, poser du géotextile et mettre en place une sous-couche de gros concassé et puis une dernière couche de concassé plus fin.

Ces importants travaux d'infrastructure sont une amélioration du patrimoine forestier communal, pour les générations futures. Ils sont destinés à compléter la desserte de la forêt communale, pour favoriser l'accès à des parcelles difficilement accessibles aujourd'hui par les engins forestiers, tant pour leur entretien que pour valoriser les coupes futures.

Ces travaux, dont la maîtrise d'œuvre a été confiée à l'ONF, ont été réalisés par l'entreprise Mario et Longo et sont maintenant achevés. La dépense totale s'élève à 69 356.00 € HT. Elle est subventionnée, à hauteur de 80% du coût hors taxes par l'Union Européenne, l'Etat et le Conseil Régional de Bourgogne, par l'attribution d'une aide du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural et de l'Etat, au titre du programme de développement rural de Bourgogne pour les « investissements dans les dessertes forestières et voies stratégiques d'accès aux massifs forestiers », ainsi que du reversement de sa quote-part par l'indivision SAVY. L'autofinancement de cette opération est assuré par un emprunt.

